

## RAPPORT DU MAIRE 2021

### **RAPPORT DU MAIRE SUR LE RAPPORT FINANCIER 2020 ET SUR LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

Tel que l'exige l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, nous vous présentons les faits saillants du rapport financier 2020 de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue et du rapport du vérificateur externe (auditeur indépendant).

#### **1. Faits saillants sur les états financiers au 31 décembre 2020**

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 ont été déposés à la séance ordinaire du conseil tenue le 12 avril 2021.

Les résultats pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 montrent des revenus de fonctionnement de 18 961 366 \$ et des charges fiscales et affectations totalisant 16 684 656 \$. Par conséquent, pour l'exercice 2020, le total de l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales (le surplus de l'exercice) est de 2 276 710 \$. Une partie de cet excédent provient de revenus supérieurs (630 251 \$) à ce qui avait été anticipé. Les droits de mutation immobilière générés par le nouveau développement Terra (+ 450 000) et l'octroi d'une subvention liée à la COVID-19 de presque 496 000 \$ ont largement compensé une variance négative de 311 000\$ des revenus de taxes, principalement due à une surestimation des revenus de taxes escomptés dans le projet TERRA. Nous avons aussi dépensé / affecté une somme de 1 646 459 \$ de moins que les prévisions budgétaires. Ceci est attribuable en bonne partie (800 000\$) aux gestes posés pour contrer les effets de la pandémie, tels que la réduction de la main d'œuvre et des activités. Il y a aussi eu des projets reportés à l'an 2021 (Réfection colonnes extérieures de l'Hôtel de Ville, travaux dans divers parcs, ajout d'une scène de spectacle sur la promenade, entre autres) d'un montant de 318 000 \$. Les mouvements / décisions liés au personnel ont engendré des économies de plus de 220 000) et les éléments financiers (Remboursement subvention TECQ, refinancement à taux plus avantageux, +207 000) ont aussi généré des variances favorables.

Au 31 décembre 2020, l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté s'élevait à 4 724 457 \$ et la partie affectée était de 2 294 367 \$. La Ville disposait également d'un montant de 1 246 067 \$ dans son fonds de roulement. La Ville dispose donc de réserves financières totalisant 8 264 891 \$ pour parer à des éventualités futures.

#### **2. Immobilisations et Dettes**

La Ville a réalisé des investissements en immobilisations au montant de 1 586 386\$ lors de l'exercice. Parmi les projets les plus importants, nous pouvons noter :

- La réfection des infrastructures de la rue du Collège (709 562 \$).
- L'achat de véhicules (dont un camion 6 roues pour fins de déneigement) pour un montant total de 272 087\$ et d'une génératrice pour l'Hôtel de Ville, en cas d'urgence (88 831\$).

- La finalisation de projets entamés lors d'années précédentes (Réfection des Infrastructures du Chemin Senneville – 112 913\$ et des rue Legault – 145 385\$, et Pacifique – 57 390\$ et la Construction de tranchées interceptrices aux alentours du Parc Aumais et de la rue Vallée - 130 073 \$.

Au 31 décembre 2020, la Ville a un endettement net à long terme de 14 804 785 \$. Cet endettement représente 1.79 % du montant de la valeur imposable des immeubles portés au rôle de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Pour une municipalité dont la population est supérieure à 1 500 habitants et inférieure à 5 000 habitants, le taux critique d'endettement se situerait à un niveau approximatif de 6%. Le montant de l'endettement exclut toute quote-part de l'endettement d'autres organismes tels l'agglomération de Montréal.

### **3. Rapport de l'auditeur indépendant pour l'année 2020**

La firme Daniel Tétreault, CPA auditeur CA agissait à titre d'auditeur indépendant des registres comptables de la Ville. Après avoir effectué leur audit selon les normes généralement reconnues du Canada, l'opinion suivante a été émise : « À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de la dette nette et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

Le Rapport financier 2020 et le Rapport de l'auditeur indépendant ont été transmis au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans les délais prescrits et sont disponibles sur le site web de la Ville. Le présent rapport du maire sera déposé sur le site internet de la Ville.

Paola Hawa,  
Maire,